



## Résolution des Elu.e.s du CSE Siège FTV :

### « Résolution sur la Suppression du Soir 3 »

Après la confirmation de la suppression du Soir 3, annoncée par la Présidente de France Télévisions lors du CSE Central du 19 février, les élus du CSE siège demandent par cette résolution que ce chantier soit immédiatement abandonné.

France 3 doit conserver en l'état son rendez-vous d'information dont le succès ne se dément pas.

Sa suppression est non seulement une erreur éditoriale, qui porte atteinte à l'identité de la chaîne, mais elle met également en péril l'activité de bon nombre de salariés qui concourent à la fabrication de ce journal, ainsi que celle des salariés de Franceinfo déjà en surcharge de travail.

Les économies ne doivent pas se faire sur les cœurs de métiers, ni sur des rendez-vous d'information qui sont l'ADN du groupe, au même titre que les activités de programmes, techniques ou administratives.

Cette résolution est le premier acte d'une mobilisation des élus et à travers eux des salariés qui ne veulent pas de cette transformation.

Paris, le 21 février 2019

Adopté à l'unanimité des 24 votants

CGT, SNJ, FO, CFDT, UNSA, CGC s'associent